

Réf: 06/DO/SDTO/DRT/2022.

Saida le : 25/10/2022

Le Directeur Opérationnel de Télécommunication de SAIDA

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

BENDJOUDI ABDELKRIM

N° Tél : 0541671936

Mail : ets.bendjoudi@gmail.com

OBJET : Deuxième Mise En Demeure.

- Vu au contrat N° 20 /SDFS/DAL/Achat/2021 du 15/09/2021 conclu avec l'entreprise BENDJOUDI ABDELKRIM portant la Réalisation des infrastructures d'accueil, pose et raccordement câble à fibres optiques :
- LOT N°: 03 CT SAIDA-CDC (à côté des nouveaux logements 314 OPGI).
- LOT N° :04 Uplink URAD BOUKHORS- CITE 1000 LOGEMENT OPGI.
- Vu les Bons de commande N° 200237 du 07/10/2021 et BC N° 200238 du 07/10/2021.
- Vu les ODSs N°DO20/SDT/DRT/21/2021 du 16/09/2021 et le ODS N° DO20/SDT/DRT/22/2021 du 16/09/2021.
- Vu l'invitation publiée dans le site WEB D'Algérie Telecom en date du 11/09/2022.
- Vu l'article N° 143.5 de passation des marché AT ; relatif à la procédure de mise en demeure.
- Vu l'article N°38 du cahier des charges relatif à la condition de résiliation.
- Vu le retard enregistré à la reprise des travaux de votre projet.
- Vu la première mise demeure publiée dans le site WEB D'Algérie Telecom et envoyé le 18/10/2022 par une lettre recommandée avec accusé de réception.

Votre absence nous incombe un retard considérable de notre plan d'action et influe négativement sur l'avancement de ce projet.

Vous êtes mis en demeure d'exécuter vos engagements contractuels et ce dans un délai de 08 jours sous peine de résiliation conformément aux clauses contractuels.



Le Directeur Opérationnel
ALGERIE TELECOM - SPA
Le Directeur Opérationnel Des Télécommunications
de Saida
Signé : Mr.FERNANE Rabah